

LAC DES DEUX-MONTAGNES  
HYC – CVL – CVMO WEDNESDAY NIGHTS SERIES

2010  
CLUB DE VOILE DES LAURENTIDES

INSTRUCTIONS DE COURSE

**1 REGLES**

- 1.1 La régata sera régie par les « règles » telles que définies dans les Règles de Course à la Voile.
- 1.2 Les règles la SLVYRA PHRF s'appliqueront.
- 1.3 En cas de conflit dans la traduction, le texte anglais prévaudra .

**2 IDENTIFICATION**

- 2.1 La classe **Voile Blanche** doit arborer un ruban ou une flamme blanche sur le pataras lorsque ce voilier est en course.
- 2.2 Un voilier ayant l'intention de courser, doit passer tribord amure, à proximité de l'arrière du bateau comité BC, afin de l'informer de son intention.

**3 AVIS AUX CONCURRENTS**

- 3.1 Les avis aux concurrents seront affichés sur le tableau officiel de chaque Club participant.

**4 MODIFICATIONS DES INSTRUCTIONS DE COURSE**

- 4.1 Toute modification sera affichée avant 17 :00H le jour même de son entrée en vigueur, sauf pour un changement à la cédule de course qui devra être communiquée au plus tard à 12 :00H le jour précédent où elle prendra effet. mais toute modification à l'horaire des courses sera affichée à 2000H le jour précédant son entrée en vigueur.

**5 CÉDULE DE COURSE**

- 5.1 La cédule de course est fixée comme suit pour toutes les classes du mercredi :  
Tous les mercredi soirs du 26 mai au 1 septembre 2010
- 5.2 Il y aura une course pour chaque classe à chaque mercredi
- 5.3 Les courses non courues ou abandonnées ne seront pas reprises un autre jour.
- 5.4 Chaque mercredi, le début de la séquence de la première course est prévu pour **19 :00H**.
- 5.5 Les voiliers partiront dans l'ordre suivant :  
Classe A (voiliers PHRF 1A, 1B et PHRF 2) signal d'attention à **19 :00H**.  
Classe B (voiliers PHRF 3) signal d'attention aussitôt après le départ de la classe A.  
Le Bateau Comité BC, afin d'attirer l'attention des participants environ 30 secondes avant le signal d'attention, pourra émettre plusieurs signaux sonores rapprochés .

**6 PAVILLONS DE CLASSE**

Les pavillons de classe seront :  
**PHRF 1A, 1B et 2 :** flamme numérique #1  
**PHRF 3:** flamme numérique #3

## **7 ZONES DE COURSE**

Les zones de course sont situées à l'ouest du HYC et à l'est du CVL, sauf pour le championnat du Lac des Deux Montagnes où les courses auront lieu à proximité du CVMO.

## **8 LES PARCOURS**

**8.1** Le parcours sera indiqué sur le bateau comité BC, avant le début de la séquence de départ.

**L-Sous le vent ou Leeward**

**W- Au vent ou Winward**

**G- Empennage ou Gibe**

**8.2** Les lettres sur fond vert indiquent de laisser la marque à tribord.

**8.3** Les lettres sur fond rouge indiquent de laisser la marque à babord.

## **9 MARQUES**

Les marques seront des bouées orange ou jaune gonflables.

## **10 LE DEPART**

Les départs des courses seront donnés en application de la règle 26 ; le signal d'avertissement de chaque classe subséquente se fera environ une minute après le départ de la classe précédente.

**10.1** La ligne de départ sera située entre le Bateau du comité BC arborant un pavillon orange à l'extrémité tribord de la ligne, et la marque orange située à l'extrémité babord de la ligne.

**10.2** Les voiliers dont le signal d'attention n'a pas été donné doivent s'écarter de la zone de départ.

**10.3** Un voilier prenant son départ en retard de plus de 4 minutes, sera considéré DNS. Ceci modifie la règle A4.1 .

## **11 CHANGEMENT DE POSITION DE LA MARQUE SUIVANTE**

Pour changer la position de la marque suivante, le comité de course déplacera la marque originale (ou ou l amarque d'arrivée) vers une nouvelle position. Le changement sera indiqué avant que le bateau de tête ait commencé la section de parcours, même si la marque n'est pas encore à sa nouvelle position. Toute marque à contourner après avoir contourné la marque déplacée peut être repositionnée sans signal supplémentaire afin de maintenir la configuration du parcours.

## **12 L'ARRIVEE**

La ligne d'arrivée sera délimitée par le mât du comité de course affichant le pavillon orange et une marque proche de préférence orange. ou mat surmonté d'un pavillon orange située au côté bâbord de la ligne. Voir annexe A.

## **13 TEMPS LIMITES**

Les voiliers terminant plus de 30 minutes après l'arrivée du premier voilier de leur classe, et terminant leur course, seront considérés comme n'ayant pas terminé la course (DNF). Ceci change la règle 35 et A4.1.

## **14 RECLAMATIONS ET DEMANDES DE REPARATION**

**14.1** Les voiliers ayant l'intention de placer une réclamation doivent informer le Bateau Comité immédiatement après avoir fini la course, en donnant le nom et le numéro de voile du bateau réclamé.

**14.2** Les réclamations doivent être écrites sur le formulaire de la CYA disponibles à chacun des Clubs participants, et remis à un responsable du comité de course au plus tard 30 minutes après le retour du Bateau Comité BC.

**14.3** Les réclamations entre voiliers du même Club seront tenues à ce Club. Dans ce cas, ce sera la responsabilité de ce Club de former le comité de réclamation et de convoquer les parties.

**14.4** Les réclamations entre ou contre, des voiliers de différents Clubs seront tenues par un comité de réclamation formé de trois juges, immédiatement après la course. Dans ce cas, le comité siègera au Club tenant ou responsable de la course, exception étant faite pour les courses du Championnat du lac des Deux Montagnes, qui seront entendus au CVMO ; dans ce dernier cas, ce sera la responsabilité du directeur du Comité de régates du club responsable, de former le comité de réclamation.

**14.5** Les conclusions du comité de réclamation dans tous les cas, seront communiquées au HYC et au CVL (A/S Don Gillis or Bernard le Duc pour le HYC, Pierre Charbonneau or Pierre Marois for CVL) dans les plus brefs délais afin que les résultats soient publiés. Ceci modifie la règle A4.1 .

## **15 CLASSEMENT**

**15.1** Le système de classement est le suivant : RRS (Low Point scoring system), Appendice A s'applique.

**15.2** Un total de 15 courses est prévu.

**15.3** Deux courses sont nécessaires pour valider une série.

A) Si un total de 15 courses a été réalisé, le total des points de la série, pour un voilier, sera le total de ses courses excluant ses 6 pointages les moins favorables.

B) Si un total de 13 ou 14 courses a été réalisé, le total des points de la série, pour un voilier, sera le total de ses courses excluant ses 5 pointages les moins favorables.

C) Si un total de 11 ou 12 courses a été réalisé, le total des points de la série, pour un voilier, sera le total de ses courses excluant ses 4 pointages les moins favorables.

D) Si un total de 9 ou 10 courses a été réalisé, le total des points de la série, pour un voilier, sera le total de ses courses excluant ses 3 pointages les moins favorables.

E) Si un total de 6, 7 ou 8 courses a été réalisé, le total des points de la série, pour un voilier, sera le total de ses courses excluant ses 2 pointages les moins favorables.

F) Si un total de 4 ou 5 courses a été réalisé, le total des points de la série, pour un voilier, sera le total de ses courses excluant son pointage le moins favorable.

G) Si un total de moins de 4 courses a été réalisé, le total des points de la série, pour un voilier, sera le total de ses courses ( aucune DROP).

F) Si un total de 4 ou 5 courses a été réalisé, le total des points de la série, pour un voilier, sera le total de ses courses excluant son pointage le moins favorable.

**15.4** Le voilier d'un participant qui forme le Bateau Comité BC à une course donnée, sera pointé avec le pointage moyen obtenu par ce voilier dans cette série excluant ses résultats reconnus les moins favorables de la série.

**15.5** Il y aura un classement pour chaque classe de 5 voiliers ou plus (**PHRF 1A, PHRF 1B/2 combinés, PHRF 3**)

**15.6** Il y aura un classement pour chaque série et un classement de saison.

## **16 LES PRIX**

**16.1** Il y aura un prix pour chacun des trios premiers de chaque classe.

**16.2** Les prix seront remis au HYC le mercredi 1 septembre après la dernière course des séries HYC-CVL.